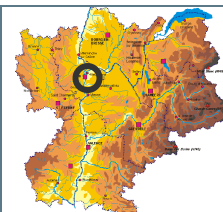


4

Cadre de vie
Espaces verts**Jardins de Poche**
Ville de Saint-Priest (Rhône)**Contexte : Périurbain**Échelle d'intervention : communale

Face à la demande des habitants d'espaces de natureⁱ, la ville de Saint-Priest a mis en place les « jardins de poche », petits espaces publics (pieds d'arbre, coins de rue, etc.) que les habitants s'approprient pour les fleurir et les planter à leur goût. Programme d'embellissement urbain, les jardins de poches sont également l'occasion de créer des liens entre les habitants et avec la mairie, et de mieux faire respecter l'espace public par les habitants. Aujourd'hui, il y a une quinzaine de jardins en fonctionnement, et autant sont en projet dans les différents quartiers de la ville.



Cerclée de rouge : commune de Saint-Priest. Source : Géoportail.

Située dans la banlieue Sud-est de Lyon, non loin du Rhône et de la vallée de la chimie, mais aussi près des premières zones agricoles périurbaines, la ville s'étend sur un territoire très vaste - 3000 hectares - avec une population de 42 000 habitants et des espaces par conséquent très divers : zones industrielles, zones d'activités, sites universitaires, habitats, champs, fermes, etc.

La nature face à une demande sociale forte en ville

Emmanuel Boutefeu (CERTU), dans son enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise, souligne que les jardins sont des « espaces très appréciés des citoyens » : « la présence d'un jardin privatif ou d'un espace vert mitoyen joue à l'évidence un effet bienfaiteur et agit sur le sentiment de satiété ». Selon lui, les urbains sont prêts à consentir un déplacement de 1 à 10 minutes pour se rendre dans un square à partir de leur domicile (pour 76 % des personnes interrogées). En Rhône-Alpes, la ville de Lyon estime qu'elle dispose de 18 m² d'espaces verts publics par habitants, avec des espaces verts localisés à moins de 300 mètres du domicile de chacun.

Objectifs :

- ▶ Aider les habitants à s'approprier l'espace public : c'est un moyen de créer des liens entre les habitants, de garantir la convivialité et le respect des espaces publics.
- ▶ Permettre d'agir à côté de chez soi pour améliorer le cadre de vie.
- ▶ Offrir aux habitants de nouveaux espaces de jardinage et de nature

Axes et engagements du plan *Restaurer et Valoriser la Nature en ville* concernés:

▶ **Axe 2 : Développer les espaces de nature en quantité et en qualité**

Engagement n°7 : Développer les espaces de nature de proximité

▶ **Axe 3 : Promouvoir une culture et une gouvernance partagées**

Engagement n°16 : Favoriser la participation des citoyens aux projets d'espaces urbains de nature

Les sites

Les jardins de poche sont des projets participatifs d'embellissement de la ville portant sur des espaces publics « délaissés » (pas particulièrement pris en charge par le service espaces verts de la ville). Ces jardins de poche sont entretenus par des habitants volontaires, qui y plantent fleurs, arbustes, etc. Pieds d'arbre, devantures de maison, pieds d'immeuble, bords de trottoir, et autres espaces de quelques mètres carrés sont ainsi fleuris et entretenus par le voisinage.

En novembre 2011, il y a 14 jardins de poche en fonctionnement et 12 en projet dans les différents quartiers de la ville, à l'exception des quartiers Berliet et Manissieux où il n'y a pas de projets en cours pour le moment. Mais l'objectif de la démarche n'est pas non plus de couvrir tous les quartiers de la ville, car elle s'appuie avant tout sur le volontariat de quelques personnes faisant partie des conseils de quartier.

Les terrains sont des espaces publics (appartenant à la mairie ou au Grand Lyon), à l'exception de quelques sites localisés dans des copropriétés. Certains sites touchent également des zones ou équipements appartenant à EDF ou gérés par les pompiers par exemple, ce qui nécessite alors l'obtention d'un accord pour créer le jardin. Les personnes participantes peuvent avoir – ou non - une bonne connaissance des pratiques de jardinage, mais la moitié d'entre eux n'a pas de jardin.



Exemples de sites de jardins de poche : devanture de magasin et pied d'arbre. Photos : Mairie de Saint-Priest.

Enjeux environnementaux présents sur site

Il n'y a pas eu d'analyse pour vérifier si les sols sont pollués. De la terre a en revanche été ajoutée lorsque nécessaire.

Prise en compte dans l'aménagement du territoire

Face à la faible surface occupée par les jardins (quelques m² au maximum), il n'a pas été jugé pertinent d'engager une démarche pour traduire leur surface dans un document d'urbanisme. Il n'y a pas non plus de pression particulière pour ces sites (projets de construction, etc.).



Exemples de sites de jardin de poche : coin de rue et accotement enherbé. Une rangée d'Iris a été plantée en 2011 sur le bord de route de la photo de droite. Photos : Mairie de Saint-Priest.

Les acteurs

Structure maître d'ouvrage

Ville de Saint-Priest

Trois services se sont coordonnés pour cette action : le service Espaces verts, le service Démocratie locale et le service Agenda 21. Ce dernier est associé car les jardins de poche sont un engagement de l'Agenda 21 communal. Le service Démocratie locale joue un rôle moteur pour la création de projets et le service Espaces verts contribue à la réalisation technique des jardins.



Structure maître d'œuvre / animation

La mairie de Saint-Priest a réalisé l'ensemble des travaux et aménagements techniques.

Partenaires

Conseils de quartiers : structures associant les habitants à la gestion municipale, pour une démocratie de proximité, créées en 2003 à Saint-Priest.

Association Passe-jardin : partenariat via le Grand Lyon pour un accompagnement sur 5 séances lors de la mise en œuvre du projet (appui sur quelques aspects techniques de la mise en œuvre du projet : organisation lors de la période des vacances, etc.)

Accord et conventions avec les différents propriétaires / usagers / gestionnaires des sites : signature de conventions avec les bailleurs et le Grand Lyon et d'accords avec les copropriétés concernées. Il n'y a pas eu besoin de signer d'autorisation avec les propriétaires. Il n'y a pas eu de difficultés rencontrées avec le service de la voirie, puisqu'il n'y a pas eu besoin d'enlever du bitume pour créer les jardins.

Sollicitation d'experts externes : lors des journées de lancement du projet, une conférence sur la nature en ville a été donnée par E. Boutefeu du CERTU et une personne du service Espaces verts du Grand Lyon.

Bénéficiaires

- **Habitants-jardiniers** (sous réserve de l'adhésion à la démarche : signature d'une charte ; demi-journée de formation auprès du service Espaces verts + une à deux réunions dans l'année pour suivre le jardin). Les habitants proposent des sites pour les jardins de poches, et ceux-ci sont ensuite validés (ou non) par la mairie. 30 personnes pour le moment sont engagées sur les 14 sites en fonctionnement. Elles sont toutes bénévoles.
- **Voisinage** : il profite de l'amélioration du cadre de vie, du fleurissement de nouveaux espaces.
- **Techniciens** : la mise en œuvre et le suivi de ces jardins de poche a permis de créer un lien et des échanges entre les techniciens de la Ville impliqués dans la démarche et les habitants.
- **Élus** : ils profitent de l'amélioration de l'image de la ville.

Les actions



Source : Mairie de Saint-Priest

- **Préparation de la terre** : le service Espaces verts se charge de la préparation de la terre avant toute plantation.
 - **Entretien des jardins** : les jardins sont entretenus par les habitants-jardiniers locaux.
 - **Demi-journée de formation** au démarrage du projet avec les volontaires, au sein du centre technique municipal : apprentissage du jardinage, fourniture de plants, conseils, etc.
- **Système de parrainage** entre les jardiniers des jardins de poche déjà en fonctionnement et les nouveaux « arrivants » dans la démarche.
- Les plants fournis au démarrage correspondent à ceux sélectionnés par le service espaces verts : il s'agit de végétaux adaptés au climat local, robustes, et si possible mellifères.

Événements : organisation d'une journée de plantation.

Les « produits dérivés »

- Charte de fonctionnement des jardins
- Guide des plantes à l'usage des jardiniers, fait par le service Espaces verts : il présente des plantes adaptées au climat et des plantes particulièrement mellifères (qui attirent des insectes butineurs)
- Tract pour annoncer la création d'un jardin de poche au voisinage
- Grand panneau de présentation des jardins (créé pour des événements comme le marché aux fleurs) et panneaux d'indication du jardin, sur site.

Événements associés : inauguration des sites, présentation des jardins de poche lors du marché aux fleurs, etc.

La dynamique du projet

Contexte / démarche globale / cadre politique de l'action

Agenda 21 - Cette action s'inscrit dans le cadre d'un des engagements de l'Agenda 21 de la ville : « entretenir des micro-parcelles publiques ».

Concours « balcons fleuris » - Les jardins de poche devraient être associés au concours organisé chaque année par la ville.

Gestion différenciée des espaces vertsⁱⁱⁱ : la charte signée par les volontaires des jardins demande de respecter des critères de gestion différenciée (pas d'intrants chimiques en particulier), en cohérence avec la gestion des espaces verts de la ville.

Les jardins n'ont pas été mis en lien avec la **trame verte et bleue** pour le moment.

La ville a créé une **charte de la démocratie participative**, mais ce projet n'est pas en lien avec celle-ci.

Les étapes

Janvier – mai 2010
Initiative

Formulation du projet par 3 services de la mairie (Agenda 21, Espaces verts, Démocratie locale)

Juin 2010
Proposition
du projet aux conseils de quartier.**Novembre 2011**
Montée en puissance
Journée de formation pour les nouveaux projets, nouvelles plantations**Juillet 2010-Mai 2011**
Concrétisation / Mise en œuvre
Avec des groupes de travail inter-quartier

Mars 2011 : Premières plantations
Mai 2011 : Inauguration des premiers sites

Ce projet est inspiré des actions de micro-implantations florales de Lyon^{iv} et de l'initiative « Green Street » de la ville de Vancouver, connue de la personne en charge du service Espaces verts à Saint-Priest. Cette initiative propose aux habitants de Vancouver de devenir bénévole pour entretenir et embellir eux-mêmes des espaces publics de la ville : ronds-points, coins de trottoir, etc. 350 personnes font partie aujourd'hui de l'initiative « Green Street ». Mais les « jardins de poche » ont surtout été créés dans le cadre de l'**Agenda 21** de la ville, dont l'une des actions proposée est : « entretenir des micro-parcelles publiques ».

Le projet a d'abord été proposé sous la forme d'une note adressée aux élus et il a ensuite été validé, suivant une proposition de calendrier et budget.

Anne-Sophie Asselin, du service Démocratie locale, s'est appuyée sur la réunion annuelle des 200 conseils de quartier de la ville en juin 2010 pour lancer l'idée des jardins de poche. L'initiative a été accueillie favorablement par plusieurs conseils de quartier, et dès la première année, plus d'une dizaine de projets a été lancée.

Des groupes de travail inter-quartier ont été formés pour coordonner l'avancement des projets. Les jardins ont été mis en place à peu près pour moitié à l'initiative de personnes impliquées dans un conseil de quartier, et pour l'autre moitié par des personnes qui ont entendu parler du projet par le « bouche à oreille ». Un projet a d'ailleurs été conclu dans ce cadre avec une résidence de personnes âgées.



Avant. Photos : Mairie de Saint-Priest



Pendant. Plantation des premiers jardins de poche.

En mars 2011, les premières plantations ont été effectuées sur les 14 sites choisis : des personnes volontaires du service Espaces verts se sont jointes aux habitants pour planter les premiers jardins. En mai 2011, une inauguration des premiers sites a eu lieu, sous la forme d'une balade à vélo entre les différents espaces avec des élus et des agents des différents services de la ville.

Fin 2011, 12 jardins de poche sont en projet. Une demi-journée de formation pour ces nouveaux sites s'est tenue en novembre 2011 avec la mairie. De nombreuses idées fourmillent, tant chez les habitants qu'auprès des services de la ville pour créer / utiliser de nouveaux sites et les améliorer (plantes grimpantes, fruits, etc.), monter des partenariats avec des écoles, faire des échanges de plants, de graines, etc.

Suites : le projet a demandé un fort investissement de la mairie au départ, puis son rôle a diminué. L'objectif est de rendre les jardins de plus en plus autonomes dans leur fonctionnement, tout en maintenant un lien (échange/dialogue, par exemple la possibilité d'informer les habitants-jardiniers lorsque des plants de la ville sont disponibles car non-réutilisés, etc.).

Moyens humains

Personnels de la mairie des trois services impliqués : service Démocratie locale, Agenda 21 et Espaces verts. En tout, 5 personnes ont été impliquées à temps partiel sur le projet.

Elus : un suivi du projet a été nécessaire (de l'ordre de quelques réunions avec le personnel de la mairie).

Techniciens du service Espaces verts : environ 12 heures de travail par jardin a été nécessaire de la part des techniciens, comprenant la demi-journée de formation (groupée).

Les habitants-jardiniers peuvent s'impliquer de façon variable pour l'entretien des espaces. En général, cela demande au minimum une heure par semaine.

Implication des bénévoles : Oui, importante.

Compétences techniques

- Maîtrise de la gestion des espaces verts (formation au jardinage prévue)
- Préparation de la terre
- Gestion de projet et suivi

Moyens financiers

Investissement de départ : Le projet a demandé un investissement important en termes de temps de travail pour le démarrage du projet : réunions de travail, rapports, visites de sites, etc.

Budget annuel de fonctionnement : suivi des jardins par le service Espaces verts et par le service Démocratie locale (une à deux réunions par an + quelques déplacements sur site/entretiens avec les habitants-jardiniers).

Budget annuel d'investissement : achat de matériel pour les nouveaux jardins, achat/production de plants, demi-journée de formation pour les nouveaux jardins.

Subventions : Une demande de subvention va être effectuée auprès de la Région en lien avec les projets participatifs.

Bilan financier : L'ensemble du financement est pour l'instant assuré par la Ville : temps de travail, matériel de jardinage, plants, demi-journée de formation, préparation de la terre, suivi des jardins, actions de communication.

Coût du matériel :

Panneaux : 16,50 € par panneau (un par site)

Gilet fluo : 7 € par personne

Kit de démarrage : 10 € par personne

La mairie pourrait éventuellement par la suite externaliser la préparation de la terre auprès d'une entreprise.

Moyens techniques

Matériel fourni aux habitants-jardiniers pour démarrer le projet :

- un kit contenant un arrosoir, des plants choisis par les habitants-jardiniers et un gilet fluo
- une charte (signée par le jardinier)
- tracts pour expliquer la présence du jardin auprès des voisins

Autre matériel nécessaire :

- terre végétale amenée de l'extérieur pour compléter le sol du jardin (parfois nécessaire).

Concertation (Comment et qui prend les décisions de mise en œuvre et de fonctionnement des jardins ?)

Les jardins de poche ont été une construction collective entre différents services de la mairie : le service Démocratie locale, Agenda 21 et Espaces verts.

Légende ○ : pas de concertation ; + : information ; ++ : consultation ; +++ : concertation.

	Conception	Mise en œuvre	Fonctionnement	Bilan - clôture
Habitants non bénévoles	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++
	<i>Consultation</i> : Les habitants sont associés à la construction du projet par le biais des conseils de quartier, invités à une conférence où le projet a été présenté.			
Bénévoles (habitants-jardiniers)	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++
	<i>Concertation</i> : La mairie a adopté une démarche de co-construction du projet avec les personnes intéressées : de la rédaction de la charte au choix des sites, les personnes volontaires ont été associées. Elles adhèrent actuellement à cette charte, et sont invitées à participer à quelques réunions par an pour faire le point sur le fonctionnement des jardins. Les habitants-jardiniers peuvent ensuite jouer un rôle de parrainage pour les suivants.			
Associations locales	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++
	Les associations locales n'ont pas été associées au projet.			
Elus	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++
	<i>Information</i> : Les élus ont été informés du projet et associés à la réunion de présentation. Ils ont ensuite été invités à inaugurer les différents sites et suivent leur fonctionnement (point régulier sur le sujet).			

Communication

Étant donné que ce projet était nouveau et innovant, il a été décidé de cibler la communication via le réseau des conseils de quartier : tracts, affiches, bouche-à-oreille. Des articles dans les journaux locaux ont également été publiés. Un appel à volontaires dans les journaux est prévu pour les prochaines plantations (mars 2012).

Outils de communication utilisés :

- Un grand panneau de présentation des jardins de poche a été exposé lors du marché aux fleurs annuel. → public cible : pour tous
- Un panneau a été posé sur chaque jardin pour l'identifier : « *jardin de poche : cet espace est entretenu par les habitants ; merci de le respecter !* » → public cible : pour tous
- Des tracts ont été fournis aux jardiniers pour informer le voisinage de l'existence du jardin (10 à 20 par jardin) → public cible : pour les voisins / habitants susceptibles d'être intéressés et dans le but de faire respecter le jardin.



Journée de plantation, avec les services techniques de la ville. Photo : Mairie de Saint-Priest.

Analyse

Services écosystémiques liés :

- Lien social et convivialité ;
- Effet psychologique : bien-être, effet apaisant de la nature ;
- Fertilité des sols ;
- Préservation de la biodiversité et d'espèces (proposition aux jardiniers d'acquérir des espèces rares lors d'une foire aux plantes rares) ;
- Effet de climatisation de la végétalisation (réduction des îlots de chaleur urbains – effets locaux d'ombre, etc.) et amélioration de la qualité de l'air ;

D'autres services pourraient être encore fournis par ces espaces :

- L'approvisionnement et la pollinisation (approvisionnement en terre si des composts sont associés ; approvisionnement en fruits, légumes ou plantes aromatiques si des projets se lancent dans ces cultures) ;
- L'éducation (si le projet se lance dans une démarche de science participative, ou s'associe avec des scolaires, ou sensibilise particulièrement les participants)

Critères d'analyse

Complexité des moyens techniques mobilisés (qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)	Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
Le lien entre les habitants et le service Espaces verts ou la mairie en général n'était pas évident à construire.				

Importance des moyens techniques mobilisés (quantitatif)	Très faible	Faible	Notable	Important
La préparation de la terre demande des moyens techniques + achats de plants et d'outils pour les jardiniers.				

Compétence des moyens humains mobilisés (qualitatif : expertise...)	Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
Ce projet ne mobilise pas particulièrement beaucoup de personnel par rapport à d'autres projets « classiques » d'une mairie.				

Importance des moyens humains mobilisés (quantitatif : main d'œuvre)	Très faible	Faible	Notable	Important
Demande beaucoup de temps dans la conception, la mise en place, le suivi...				

Importance des moyens financiers mobilisés	Très faible	Faible	Notable	Important
Ils sont faibles pour les outils, un peu plus important en termes de temps de travail pour le projet.				

Synthèse des moyens : Facilité de mise en œuvre	Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
Pas besoin de convention pour mettre en place les jardins.				

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle	Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
...Mais exige la participation d'un service Espaces verts.				

Résultats / bilan de l'action

Une amélioration du cadre de vie :

La diversité des espèces ne s'est sans doute pas particulièrement améliorée grâce aux jardins de poche, puisque les espèces plantées sont déjà d'essences variées sur le reste de la ville. Néanmoins, l'augmentation de la surface végétale, du nombre de fleurs, de sols fertiles dans la ville... est toujours bénéfique pour la biodiversité. De plus, le guide réalisé par le service Espaces verts à l'intention des jardiniers, indique quelques plantes particulièrement mellifères, qui sont favorables à la pollinisation et donc aux insectes.

Par ailleurs, les jardins de poche participent à la végétalisation de la ville, l'augmentation d'espaces fleuris et « beaux » pour les habitants. Ces jardins offrent donc une amélioration du cadre de vie et du contexte paysager urbain.

Connaissance de la biodiversité :

Les habitants-jardiniers ont pu apprendre davantage à connaître et reconnaître les plantes et les arbustes. Des conseils ont été donnés par la ville notamment face aux plantes invasives telles que l'ambrosie (allergène).



Source : Mairie de Saint-Priest

L'appropriation de la démarche par les habitants est essentielle :

Sur les 200 conseils de quartier invités, une vingtaine de personnes s'est mobilisée, ce qui est un bon résultat. Les jardins de poche fonctionnent aujourd'hui tous bien. Il n'y a pas eu de problème de dégradation, ni d'abandon de jardin (à l'exception d'un seul, qui est un cas particulier). L'objectif est l'appropriation de cet espace public par les habitants, et cela semble fonctionner correctement, même s'il y a eu quelques difficultés au départ : les habitants se

demandaient si c'était bien à eux de faire les choix de jardinage pour la parcelle. L'adhésion à la démarche des techniciens de la ville a été une première étape : leur participation a été sollicitée sous la forme de volontariat : ne se sont engagés dans la démarche que ceux qui en avaient envie. Enfin, les élus sont très enthousiastes au sujet de ce projet.

Peu d'effort de communication sont nécessaires pour parvenir à des résultats :

L'objectif de la communication n'était pas de sensibiliser un maximum de personnes, mais simplement d'expliquer, si le besoin s'en faisait sentir, la démarche engagée, et le fonctionnement des jardins. Quelques personnes ont pu les découvrir grâce au grand panneau d'information mis en place lors de marchés. Les tracts réalisés pour les habitants-jardiniers n'ont a priori pas été beaucoup utilisés.

Autres actions suscitées :

Le projet a été évoqué avec d'autres villes de l'agglomération de Lyon et a beaucoup plu ; il reste à voir aujourd'hui si certaines communes vont développer cette action sur leur territoire.

Le mot du porteur de projet : (Anne-Sophie Asselin, Mairie de Saint-Priest).

Et si c'était à refaire ? : « On le referait, sans changer ! »

Bilan global de l'action : « Enrichissant »

Synthèse de l'analyse

Atouts / points forts	Faiblesses / points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Embellissement de la ville et amélioration du cadre de vie. - Mise en valeur de l'action de la ville sur le plan personnel et humain. - Permet une visibilité pour l'Agenda 21 - Peu de moyens financiers mobilisés - Mise en réseau des habitants (par exemple, entre les personnes âgées en résidence, les conseils de quartier et la copropriété) - Cette action mobilise les conseillers de quartier sur un sujet fédérateur et concret. 	<ul style="list-style-type: none"> - La première année, le service Espaces verts a peut-être trop cadré les projets, ce qui a fait que les jardins de poche ressemblent beaucoup aux espaces verts « publics » de la ville. Il a été difficile de faire différemment, de construire une nouvelle forme de nature en ville. Plus de souplesse et de marge à la créativité sont prévus par la suite. - Arrosage : chaque jardin demande un raccord à un point d'arrosage, ce qui n'a pas toujours été pensé lors du choix des sites et n'est pas toujours évident.
Opportunités créées	Menaces envisagées / perceptibles...
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'autres projets peuvent être associés aux jardins (événements, sensibilisation, compost, etc.). - Possibilité de créer d'autres jardins et lieux de rencontre, sous des formes variées. - Ces jardins sont une opportunité pour fleurir davantage la ville (les habitants pourraient décupler l'entretien réalisé par le service Espaces verts). 	<ul style="list-style-type: none"> - Durabilité et pérennité du projet : risque de démobilitation ; risque de dégradation des sites (il n'y a pas eu de problèmes sur ce point pour le moment) ; problème de continuité de l'entretien pendant les périodes de vacances notamment - Conflit avec le voisinage possible (pas de conflit pour le moment) - Non-autonomie complète des projets (besoin d'un suivi sur le long terme) ; une demande d'assistance auprès des espaces verts persiste.

Éléments clés de réussite

- L'innovation que constitue le projet : offrir aux habitants des nouveaux espaces de jardinage et de s'approprier des espaces publics
- Les conseillers de quartier, comme moteurs du projet
- Le travail transversal entre 3 services de la ville : service Espaces verts, Démocratie locale et Agenda 21.

Personne/Structure à Contacter pour des informations complémentaires :

Anne-Sophie Asselin
asasselin@mairie-saint-priest.fr
 Tel : 04 72 23 48 94
 Service Démocratie locale
 Mairie de Saint-Priest
 Place Charles Ottina
 69800 Saint-Priest

Nous remercions les personnes interrogées : Anne-Sophie Asselin (service Démocratie locale), le 19 octobre 2011 et Pierre Crozat (service Espaces verts) le 7 novembre 2011.



Expériences similaires en Rhône-Alpes ou ailleurs

- **Oasis Rigault, association le Mat, Valence (Drôme).** Jardins partagés en pied d'immeuble, réalisés à l'initiative d'une association d'habitants dans le quartier de Fontbarlette : le Mat <http://mat.valence.over-blog.org/>
- **Micro-implantations florales, MJC Montchat - Brind'guill - ville de Lyon. Lyon (Rhône).** «Micro-Implantations Florales», MEDDTL, 2011^{vi}.
- **Initiative « Prenez racine » – Thierry Boutonnier et MJC Laennec-Mermoz, Lyon (Rhône)** <http://www.projetcoal.org/coal/2011/03/22/prenez-racines-thierry-boutonnier/>
- **Les jardins de poche du canton de Genève (Suisse) :** idée un peu différente des jardins de Saint-Priest puisque ces jardins sont dans des « bacs » et non à même le sol ou sur des sites existants. «Jardins de poche», MEDDTL, 2011^{vii}

Bibliographie :

Voir le guide « Embellissons nos murs ». Ce guide, publié en 2009 par la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) avec le soutien de la ville de Rennes, présente les techniques de travaux de plantation et d'entretien. Il propose des dessins d'ambiance de parterre végétal et des exemples de plantes adaptées à la végétalisation des murs. http://www.mce-info.org/Pesticides/docs_pdf/Plaquette_embellissonsfinale.pdf et http://www.ville-bressuire.fr/fichiers/cadre-de-vie-guide-embellir_ses_murs.pdf

Berdou J. *et al.* ; Grand Lyon : Capitale verte de l'Europe ? Atouts, handicaps et ambitions – Synthèse du diagnostic comparatif ; Institut d'Urbanisme de Lyon et Agence d'Urbanisme de Lyon. ; Juin 2011.

ⁱ Boutefeu E., La demande sociale de nature en ville : enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise, CERTU, 2011.

ⁱⁱ Voir : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plan_nature_ville_durable2_cle114816.pdf

ⁱⁱⁱ Voir fiche 9 sur la gestion différenciée des espaces verts.

^{iv} «Jardins de poche», MEDDTL, 2011. Fiches CETE, retours d'expérience nationaux sur la nature en ville. Voir <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Ville-durable,965-.html>

^v <http://vancouver.ca/engsvcs/streets/greenstreets/generalinformation.htm> (en anglais)

^{vi} Fiches CETE, retours d'expérience nationaux sur la nature en ville. Voir <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Ville-durable,965-.html>

^{vii} Ibid.